Stage FINER

Formation professionnelle sur le Financement de projets Energies Renouvelables

Sessions 2004 à Paris :

Jeudi 11 mars
Mardi 18 mai
Mardi 29 juin
Mardi 28 septembre
Mardi 30 novembre

Financement des Energies Renouvelables

- Qui sont les acteurs ?
- Quels sont les outils mobilisables ?
- Quelles sont les méthodes et procédures ?
- Quels sont les critères d'éligibilité ?
- Quels sont les éléments structurants ?
- Comment est analysé le risque projet ?
- Comment est évaluée la rentabilité ?
- Comment choisir un type de financement adapté ?
- Comment présenter un projet bancable ?
- Comment impliquer les investisseurs locaux ?

Analyse des spécificités, avantages et inconvénients :

- emprunt bancaire classique
- crédit-bail
- crédit-bail Sofergie
- financement mezzanine
- fonds de garantie
- capital risque
- capital développement
- cotation en bourse…

Avec la participation de :

ADEME,
BDPME,
BJ Consultant,
BL FINANCE,
CDC IXIS, ENERGECO,
STERR KÖLN & Partner,
SER, SFE

Organisé et animé par :

METROL

44, rue de La Quintinie - 75015 Paris
Tél. : 01 40 45 33 40 - Fax : 01 40 45 33 44
e.mail : info@metrol.fr - www.metrol.fr

Contexte

Suite à l'adoption de la Directive Européenne relative à la promotion de l'électricité d'origine renouvelable, la France s'est donné pour objectif d'**accroître de 6 % la part des sources d'énergies renouvelables** dans la production d'électricité nationale.
L'instauration de tarifs d'achats et la publication de l'arrêté sur la Programmation Pluriannuelle des Investissements, ont permis de fixer un cadre favorable au développement des filières concernées.
Les objectifs de puissances supplémentaires à mettre en service d'ici 2007 sont fixés (en valeur haute) à 6 000 MW pour l'éolien, 1 000 MW pour l'hydroélectricité, 400 MW pour la biomasse, et 50 MW pour le solaire.
Dans ce contexte, de nombreux projets à fort contenu capitalistique commencent à voir le jour. Le montage financier revêt une importance primordiale pour leur rentabilité et leur viabilité à long terme.

Objectif

Avec un souci de totale neutralité, l'objectif principal de cette session de formation professionnelle FINER est de donner aux participants **une occasion unique d'étudier en détail les outils et les méthodes de financement propres aux projets Energies Renouvelables**. A travers des exemples concrets et des études de cas, les intervenants présenteront les avantages et les inconvénients des différents outils financiers mobilisables : de la dette bancaire classique aux financements mezzanines, en passant par le crédit-bail Sofergie, les fonds de garantie et l'investissement local.
Cette session **– dense et concrète –** sera également l'occasion d'étudier les critères d'éligibilité, les éléments structurant de la bancabilité d'un projet, les méthodes d'analyse de risque et de sélection des projets.

Public

Le stage de formation FINER s'adresse à tout acteur impliqué dans l'initiation, le montage, le suivi, la gestion ou l'évaluation de projets faisant appel aux énergies renouvelables :

- Acteurs techniques, administratifs ou financiers, concernés par la mise en œuvre de ces projets
- Représentants de collectivités locales et de maîtres d'ouvrage institutionnels ou privés
- Bureaux d'études, maîtres d'œuvre, développeurs de projets, experts indépendants
- Agents de syndicats d'électrification ou de sociétés de production / distribution d'électricité
- Industriels ou sous-traitants désirant connaître les spécificités du financement de projets EnR
- Experts d'organismes publics ou privés, de centres de recherche, d'agences de promotion des EnR
- Chefs de projets juniors au sein d'organismes financiers. Enseignants du supérieur.

Intervenants et supports

Au cours de chaque session FINER, une large place est faite aux contacts et échanges avec les intervenants professionnels et experts du financement de projets faisant appel aux énergies renouvelables. **Afin de favoriser le dialogue et d'optimiser les apports, l'effectif du stage FINER est volontairement réduit.**

Un support papier de chaque intervention est contenu dans le classeur FINER, remis aux participants au début de la session.
Cet outil pédagogique est complété par différents documents et articles de synthèse relatifs au financement de projet, ainsi que par des plaquettes spécifiques à certains types de financements. Un CD ROM contenant l'ensemble des fichiers au format PDF est joint au classeur FINER.

Programme

8h45	Accueil des participants – Café
9h00	Ouverture de la session. Cadre et contexte. Origine, activité et objectifs des participants. *Philippe ROCHER – METROL*
9h30	**Cadre politique et législatif** du développement des projets, rôle de la PPI (Programmation Pluriannuelle des Investissements). Objectifs, influence et contraintes des **certificats verts**, du **crédit d'impôt**, etc. *Philippe CHARTIER – SER (Syndicat des Energies Renouvelables)*
10h00	Spécificités et opportunités du financement de projet appliqué aux EnR : cadre tarifaire national, évolution des coûts, **attractivité et opportunité**, retombées locales. **Analyse économique** des projets : **critères de rentabilité** des investissements, méthode TEC. *Bernard CHABOT – ADEME DER*
	10h30 - Pause café
10h45	Caractéristiques, avantages et inconvénients de différents modes de financements mobilisables pour un projet EnR. **Montage technique, financier et juridique** d'un projet. Optimisation fiscale. **Etude de cas** : analyse de ratios et ordres de grandeur. **Critères de choix** d'un mode de financement. *Alain MEUNIER – ENERGECO ou Jean-Luc DANIEL – BDPME*
11h30	Expertise de la faisabilité et du risque projet. **Critères d'éligibilité et facteurs de séduction**. Mutualisation dans le cadre de projets "corporate". Spécificités du fonds de garantie FOGIME. *Alain MEUNIER – ENERGECO ou Jean-Luc DANIEL – BDPME*
12h30	Discussion et échanges avec les intervenants de la matinée.
	13h00 - Déjeuner
14h00	Utilisation du **FIDEME** pour les EnR : **effet de levier** par apport de quasi-fonds propres, impact sur le projet. Mode d'emploi des financements mezzanines, critères d'éligibilité et d'additionalité, processus de décision, synergies possibles… *Pascale THEVENOUX – CDC IXIS - IENA Environnement*
14h45	Avantages et inconvénients de **l'apport en capital**, objectifs, procédure, étapes. Financements éthiques, Investissements Socialement Responsables, fonds sous gestion. *Olivier DUGUET – S.F.E.*
15h30	Barrières à lever pour transposer en France les " parcs villageois " allemands et favoriser **l'investissement local** : financements coopératifs, mécanismes d'appel public à l'épargne populaire, sociétés en commandite simple. *Stefan ENGLER – STERR KÖLN & Partner*
	16h30 - Pause café
16h45	Mobilisation de **capitaux de proximité**. Critères de choix des **investisseurs industriels ou privés**. Particularités de la défiscalisation. Rôle et intervention du conseiller en financements. *Bruno LECONTE – BL FINANCE*
17h30	Analyse du **risque projet** et des **critères de bancabilité** des projets. Eléments et méthodes de solidification des propositions. *Bernard JAMET – BJ Consultant*
18h15	Conclusions de la journée : perspectives de développement des filières Energies Renouvelables. **Bonnes pratiques et charte de qualité** des projets. Priorités et mode d'intervention de l'ADEME. *Bernard CHABOT – ADEME DER*
18h45	Clôture. Animation du " Réseau Energies Renouvelables ".
19h00	Fin de la session.

METROL

Le Cabinet d'Etudes METROL a été créé en 1984. Depuis 20 ans, il intervient principalement pour le compte de partenaires institutionnels sur le thème des Energies Renouvelables, des Nouvelles Technologies de l'Energie et de la Maîtrise de l'Energie et de l'Environnement.

Organisme de formation professionnelle, le Cabinet METROL est spécialisé dans l'organisation " clef en main " et l'animation de sessions de formation, de séminaires, de colloques, de tables rondes et de missions d'experts. Il conçoit et organise également des actions d'accompagnement des projets et programmes de promotion des Energies Renouvelables (information, sensibilisation…).

Conditions Générales

Les droits d'inscription à la session FINER sont fixés à **650 Euros Hors Taxes** par personne (TVA à 19,6 %), incluant la participation à la journée de formation, les documents pédagogiques et les supports d'intervention (classeur FINER), un CD ROM des actes, le déjeuner et les pauses-café.
Une attestation de stage est délivrée par METROL à l'issue de la formation. **Cette session est éligible dans le cadre de la formation professionnelle continue.**

Inscription

Téléchargez sur notre site un bulletin d'inscription, ou demandez-le nous par mail, fax ou téléphone. Une fois complété, retournez-le à METROL accompagné d'un curriculum vitæ et d'une photo (réalisation d'un trombinoscope des participants pour accélérer les contacts). Dès réception de ces documents - et dans la limite des places disponibles - nous vous ferons parvenir une convention de formation professionnelle accompagnée d'une facture. Le règlement des droits d'inscription doit obligatoirement être effectué avant le début de la session, par chèque bancaire à l'ordre de METROL ou par virement à notre banque : Banque de France Paris Bastille, RIB N° 30001-00947-0000J316040-58.

Votre inscription ne sera effective qu'à réception de l'intégralité du règlement. Les administrations doivent joindre un bon de commande complété et signé par l'autorité compétente.

Tout désistement doit être formulé par écrit à l'ordre de METROL. Si celui-ci intervenait moins de 15 jours avant le début de la session, un montant forfaitaire de 250 Euros resterait dû. Toute session commencée est due dans son intégralité. Les remplacements de participants doivent être signalés par écrit au moins 2 jours ouvrables avant le début de la session, et accompagnés d'un curriculum vitae et d'une photo du remplaçant.
Si, malgré leurs efforts, des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent, les organisateurs se réservent le droit de reporter la session, ou de modifier son déroulement ou le contenu de son programme.

Lieu et accès

La session FINER se déroulera à l'adresse suivante :

Maison de l'Amérique Latine
217, boulevard Saint-Germain
75007 PARIS
Tél : 01 49 54 75 00
Fax : 01 40 49 03 94

Moyens d'accès
Métro : Solferino – Rue du Bac
Bus : N° 63 – 68 – 69 – 83 – 84 – 94
RER : Ligne C - Station Quai d'Orsay
Parking : Rue Montalembert

Un plan d'accès détaillé accompagnera la confirmation de votre inscription.

Contacts

Pour obtenir de plus amples informations sur cette session de formation, n'hésitez pas à nous contacter par mail : **Philippe ROCHER** <philippe.rocher@metrol.fr>, ou **Cyril CARABOT** <cyril.carabot@metrol.fr>, ou à nous téléphoner au : **01 40 45 33 40**.

Réalisation : ZouCom 01 48 51 30 26 • Crédits photographiques : Philippe ROCHER